

# LEDEVOIR



## IDÉES

La prison aussi, la chronique d'Aurélie Lanctôt

A 7

## ZEITGEIST

Le printemps drabe, la chronique de Josée Blanchette

B 8

## WEEK-END

Une proximité certaine avec Norah Jones

B 1

## Le racisme serait difficile à dénoncer

La CNESST aurait transformé une cause de discrimination raciale en simple harcèlement

LISA-MARIE GERVAIS  
LE DEVOIR

Un cas de discrimination raciale au travail s'apprête à être rabaissé à du harcèlement psychologique devant les tribunaux. Nier la dimension « raciale » du harcèlement subi ne fait qu'occulter une fois de plus le racisme existant

tant dans plusieurs milieux de travail, croit l'organisme qui soutient la victime dans sa plainte déposée à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de sécurité au travail (CNESST).

Femme à la peau noire, Tania, qui tait son vrai nom pour ne pas nuire à son dossier, est en arrêt de travail depuis 2016. Selon ses dires, sa patronne

lui a fait vivre un enfer dans le CHSLD en région où elle travaillait comme préposée aux bénéficiaires. Elle lui fait des commentaires sur ses rallonges de cheveux et lui demande devant tous ses collègues si elle les lave. « Elle n'arrête pas de sentir mes cheveux et de me regarder de travers », peut-on lire dans la plainte.

Cette même patronne la pousse à faire des doubles quarts de travail, lui fait faire des remplacements à répétition et ne lui paie pas ses jours fériés au même titre que ses collègues, profitant de son ignorance des lois. « Elle fait des commentaires dénigrants sur mon

VOIR PAGE 4 : DISCRIMINATION



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

III CORONAVIRUS

## Malades de solitude

Les effets secondaires de la bataille contre le virus risquent de coûter cher à la société, font remarquer des spécialistes

PAULINE GRAVEL  
LE DEVOIR

Les effets secondaires psychiques et physiques induits par l'isolement social qui nous a été imposé par le confinement pourraient entraîner dans les années à venir des coûts en soins de santé aussi importants, voire supérieurs, à ceux de la COVID-19 elle-même, affirme un chercheur de l'Université McGill. Plus particulièrement, les effets dé-

létères de la solitude engendrée par les mesures de distanciation physique pourraient accroître le nombre de diagnostics de la maladie d'Alzheimer au sortir de la crise.

Dans un article publié dans la revue *Trends in Cognitive Sciences*, le Dr Danilo Bzdok, professeur à l'Institut neurologique de Montréal et à Mila, Institut québécois d'intelligence artificielle, et Robin Dunbar, professeur émérite au Département de psychologie expérimentale de l'Université Oxford, au Royaume-Uni, rappellent les nombreux effets délétères sur la santé psychologique, mais aussi sur la santé physique, que peut causer la solitude,

qui a probablement été exacerbée par l'isolement social qui a prévalu pendant le confinement.

La recherche a en effet montré que les personnes qui souffrent de la solitude sont plus souvent victimes d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) et de crises cardiaques. Elles sont plus susceptibles de contracter des infections et d'en souffrir plus gravement, en raison de défenses immunitaires diminuées. Bref, leur espérance de vie est moindre.

« La solitude affecte divers systèmes physiologiques de l'organisme », dont le système de coagulation et le système hormonal impliqués dans le stress, fait remarquer le Dr Bzdok. « On sait que, chez les personnes souffrant de solitude, le système de coagulation ne fonctionne pas aussi bien que chez les personnes normales. Les cascades qui mènent à la coagulation sont perturbées. Ces personnes présentent aussi un dérèglement du cortisol, l'hormone de stress », précise-t-il.

« Les gens qui vivent en permanence dans la solitude se retrouvent

VOIR PAGE 2 : SOLITUDE

## Le marché du carbone plombé par la pandémie

ALEXIS RIOPEL  
LE DEVOIR

Seulement 37 % des unités d'émissions ont trouvé preneur lors de la dernière vente aux enchères

La pandémie a plombé la dernière vente aux enchères du marché du carbone : seulement 37 % des unités d'émission mises en vente par Québec pour la période en cours ont trouvé preneur, alors qu'elles sont habituellement toutes vendues. Cela signifie potentiellement que les grands émetteurs rejettent moins de GES dans l'atmosphère, mais aussi que le gouvernement est privé d'environ 160 millions de dollars pour financer la transition écologique. Le ministère de l'Environnement assure que ce manque à gagner ne l'inquiète pas à long terme.

Quatre fois par année, les gouvernements du Québec et de la Californie mettent en vente des unités d'émission de gaz à effet de serre (GES), que de grands pollueurs doivent obligatoirement se procurer. Tous les trois ans, ces derniers doivent prouver que les unités en leur possession couvrent bien leurs émissions. Le prix minimal des unités et leur quantité varient pour faire diminuer les émissions totales progressivement.

Le 20 mai, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les

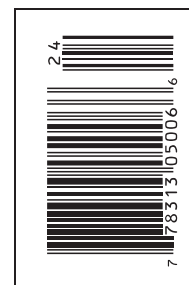
VOIR PAGE 4 : CARBONE

D

Pour suivre l'actualité en continu, consultez nos plateformes numériques

### INDEX

Avis légaux.....B4  
Décès.....B5  
Édito.....A6  
Grille TV.....B2  
Idées.....A7  
Météo.....B6  
Mots croisés.....B6  
Sudoku.....B6



un.cinq

LE MÉDIA DE L'ACTION CLIMATIQUE AU QUÉBEC



## Après-demain, le climat ?

À lire samedi, le cahier spécial *Unpointcinq* sur les enjeux climatiques post-COVID-19

LEDEVOIR